



# LAÏCITÉ(S) EN EUROPE

SÉPARATION, RECONNAISSANCE DES CULTES, COOPÉRATION

DÉC  
7  
2023

"Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion"

ARTICLE 9 - CONVENTION EUROPÉENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME

UNIVERSITÉ D'ARTOIS  
MAISON DE LA RECHERCHE

SALLE DES COLLOQUES

Inscription :



Contact :  
Mélanie Trédez-Lopez  
[melanie.lopez@univ-artois.fr](mailto:melanie.lopez@univ-artois.fr)  
Sophie De Clerck  
[sophie.declerck@univ-artois.fr](mailto:sophie.declerck@univ-artois.fr)



# PROGRAMME

9h Accueil en salle des colloques

9h30 Présentation générale de la journée

9h45 **La laïcité en France : les grands principes du régime de séparation et de la liberté de religion**

*Manuella PINELLI, doctorante en droit public à l'Université d'Artois*

10h10 **La laïcité belge, une philosophie reconnue au même titre qu'une religion**

*Louis-Léon CHRISTIANS, Professeur de droit à l'Université catholique de Louvain*

10h35 Échanges et pause

11h **Les démarches de la laïcité italienne entre le principe d'égalité et l'aménagement de la diversité culturelle et religieuse**

*Francesco ALICINO, Professeur de droit à l'Universita LUM de Bari*

11h25 **A-confessionnalité et coopération de l'État avec les cultes : le modèle de laïcité espagnole en questions**

*Mélanie TRÉDEZ-LOPEZ, maître de conférences en droit public et référente laïcité à l'Université d'Artois*

11h50 Échanges

12h30 Clôture de la matinée

*Pause déjeuner*

14h - 16h Ateliers en groupes

16h30 Clôture de la journée en salle des colloques